AVIS D'ACHAT SUR BON DE COMMANDE N° 10/2026

La Direction Régionale Tanger Tétouan AL Hoceima procède à l'achat sur bon de commande des prestations objet du présent avis, en application des dispositions de l'article 91 du décret n° 2-22-431, relatif aux marchés publics.

ARTICLE N° 01 : OBJET DE LA PRESTATION : Fourniture et livraison de Feuilles de brouillon et Feuilles doubles blanches spéciales d'examen en faveur des EFP relevant de OFPPT-DRTTA.

ARTICLE N° 02 : NATURE DE LA PRESTATION : Achat de papeteries et d'imprimés.

ARTICLE N° 03 : CONSISTANCE DE LA PRESTATION :

N°	Désignations	Caractéristique et spécifications	Unité de mesure	Quantité	Garantie exigée
1	**Feuilles Doubles blanche Spéciales d'Examens**	Feuilles double blanches Spéciales d'Examens Dimension:(21 Cm x 31 Cm) x 2 par Feuille Double. Important : Papier Blanc supérieur 80 Gr livrées en ramettes de 250 feuilles Doubles Examen	**Unité-Feuille Double**	**296 000**	
2	**Feuilles de brouillons (4 couleurs différentes)**	Feuilles de brouillon (4 couleurs différentes (Bleu-Vert-Jaune-Rose))	**Ramette**	**130**	

ARTICLE N° 04 : DELAI D'EXECUTION :

*Le délai d'exécution est fixé à **Trois (03) jours** à partir du lendemain de la date de notification de l'ordre de service prescrivant le commencement d'exécution de la prestation.*

ARTICLE N° 05 : LIEU D'EXECUTION : Tanger.

Direction Régionale Tanger Tétouan Al-Hoceima.

S.L Direction Régionale Tanger-Tétouan Al Hoceima

ARTICLE N° 06 : ANNULATION DU BON DE COMMANDE :

Si le prestations objet du présent avis n'ont pas été livrées dans le délai fixé par la direction Régionale, comme il est mentionné dans l'article n°4, le présent bon de commande sera annulé le lendemain de l'expiration du délai d'exécution

ARTICLE N° 07 : DATE ET HEURE LIMITES DE RECEPTION DES DEVIS DES CONCURRENTS : 14 MAI 2026 **A 12 H 00.**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt devis des concurrents doivent être conformes aux dispositions de l'article 91 du décret n°2.22.431 relatifs aux marchés publics.
Les plis des concurrents sont déposer par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse **www.marchespublics.gov.ma**, conformément à la disposition de l'arrêté du ministre délégué auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n°1692-23 du 4 Hija 1444 (23 juin 2023), relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Maître d'Ouvrage
ABDELMOUNEIM MANSOURI
Directeur Régional